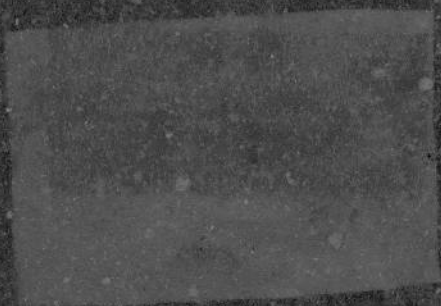


Grand Bailage
voulage.
Requete
Plume de Pattes.

R. 7. 14. A



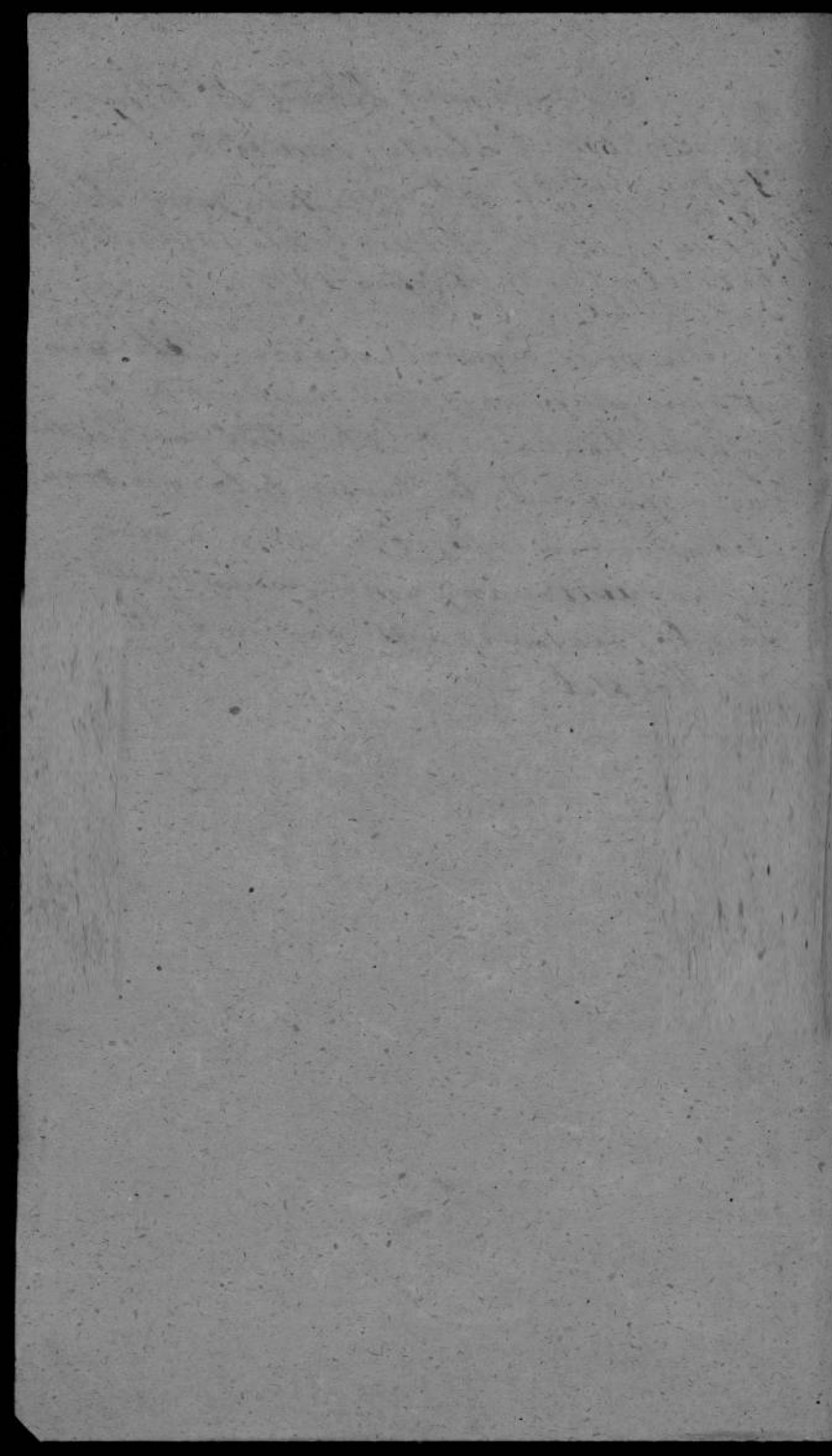
Requie te en mes livres Ch. Barry.
plainte du nom - Toulouse, Janv. 1872

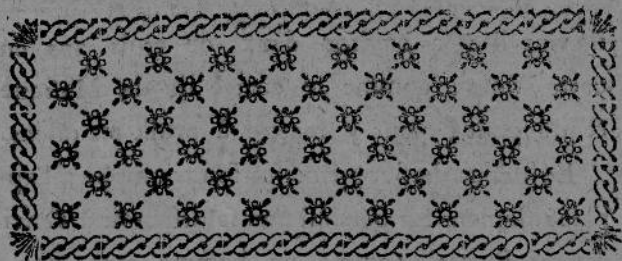
me Plume-Pattes, q^{tt} à la vente du marq. de
Noysset au Grand Bul N. par Schlesinger, Libr
liage de Toulouse, a Decemb. 1871.
M^e de Lir. - Larigo. Satante, avec la réponse.

J. d. Cette pièce piquante, op rare, a été reim-
primée plusieurs fois au moment de son
apparition. La 1^{re} Edit. était sans doute
accompagnée de la chanson satirique enon-
ciée dans la Requête; nous en avons
vu une autre imprimée, comme celle-ci
sans la chanson et aussi sans la Lettre de

Procureur N. Noysset: -
du Roi

a. t.
54





REQUÊTE

EN PLAINTE

Du nommé PLUME-PATTES, aux
Capitouls de Toulouse ;

*AVEC la Lettre de M. MOYSSSET,
Procureur du Roi au Grand-Bailliage
de Toulouse, à M^{me} de TIRE-LARIGO,
sa Tante, avec la Réponse.*

SUPPLIE humblement le nommé *Plume-Pattes* (1) ; disant , qu'après avoir exercé avec honneur & distinction dans plusieurs Villes du Royaume , la Profession de Chanteur public ,

(1) Le nommé Plume-Pattes est un imbécille qui fait des farces publiquement , & chante des chansons.



il vint il y a environ deux ou trois ans en cette Ville , comme le centre de la Musique & du goût , pour y mettre à profit ses talens.

Le début du Suppliant fut son triomphe ; l'applaudissement fut général ; on se disputoit à l'envi *Plume-Pattes*, comme un homme rare, non-seulement par la beauté de sa voix, mais encore par sa méthode, son goût, son expression & ses graces.

Flatté du succès, vaincu par les pressantes sollicitations du Public, & par les preuves non-équivoques de son attachement & de sa générosité, *Plume-Pattes* lui fit un sacrifice de son goût pour les voyages, & se fixa irrévocablement à Toulouse, où il s'est comporté de maniere à se concilier l'amitié, l'estime & la confiance publique ; mais le bonheur n'est point de durée dans ce monde, l'honnête homme est persécuté par les frippons, l'homme à talens par les envieux.

Instruit que le Suppliant est issu d'un Huissier de Justice (1), un jaloux obscur a osé, sous le voile de l'anonyme, le comprendre dans le *Ta-*

(1) Le pere de Plume-Pattes étoit Huissier Banneret du Village de Fougax, au Diocèse de Mirepoix.

bleau des Officiers qui doivent composer le Grand-Bailliage de Toulouse ; & pour donner un cours plus rapide à cette calomnie atroce, il l'a consignée dans une chanson qu'il a fait imprimer, qu'il a répandue avec profusion dans le public, & dont un exemplaire imprimé est ci coté, n^o. 1.

Mais d'autant que cette entreprise hardie est un délit des plus graves, en ce que d'un côté il est défendu par nos Lois de prendre, de se servir, moins encore d'abuser du nom d'autrui ; que de l'autre, l'abus fait par l'anonyme du nom du Suppliant doit être considéré comme l'imputation d'une lâcheté infame, dont il n'est point capable, & qui tend cependant à le déshonorer dans l'opinion publique, à lui faire perdre son état, & à le couvrir d'opprobre & d'ignominie.

A CES CAUSES IL VOUS PLAIRA, MESSIEURS, demeurant la déclaration du Suppliant, qu'il offre même d'affirmer par serment, comme quoi, loin d'avoir demandé, fait demander ou consenti à remplir un office dans le Bailliage de cette Ville, il a au contraire protesté en public & en particulier, que son honneur, ses sentimens & sa conscience lui défendoient d'oc-

cuper un pareil emploi : donner acte au Suppliant de sa plainte contre l'auteur de la chanson calomnieusement, & méchamment faite contre son honneur & sa réputation, & ordonner qu'il en sera enquis de votre autorité, pour sur l'information faite & rapportée, être laxé contre le coupable tel décret que de raison, sauf à M. le Procureur du Roi, à requérir, de son chef, les peines de droit, avec dépens, & ferez justice.

PLUME-PATTES,

Suppliant, *signé.*

LETTRE de Mr. de MOYSSET,
Procureur du Roi au Grand-Bailliage
de Toulouse, à M^{me} de TIRE-LARIGO,
sa Tante.

Madame & très-chère Tante,

Vous pouvez vous livrer à la joie, le peuple toulousain n'est pas si méchant qu'on vous l'avoit dit; votre cher neveu a encore ses oreilles; on ne l'a ni poignardé ni incendié. Il est, en dépit de l'envie, procureur du roi d'une cour souveraine: de meûnier on l'a fait évêque. Ce n'est plus, en un mot, ce Moysset, chétif officier d'un chétif sénéchal, qui ne pouvoit faire un pas sans l'attache de ses supérieurs: c'est un homme vraiment important, qui n'est plus comptable de ses actions qu'au Roi et à Dieu. Il peut à présent marcher la tête haute, sans craindre que le moindre conseiller des requêtes s'arroge le droit de le toiser de la tête aux pieds, et d'avoir l'air de lui dire: « petit procureur du roi du sénéchal, sachez que vous n'êtes rien auprès de moi ». Ma foi je suis tout, madame et très-cher tante, et ils ne sont plus rien.

Notre opération a réussi parfaitement. Mr. l'avocat du roi, qui tant de fois a fait l'arrogant à mon égard, et nos petits conseillers, soi-disants patriotes, ont été souples comme des gants. Ils ont bien fait semblant de vouloir soutenir la gageure,

mais un mot les a étouffés , et s'ils ont l'impertinence de ne pas venir siéger au Bailliage , Ah ; vous verrez comme nous les traiterons, vous verrez. Je vous prie, madame & très-chere tante, de venir à Toulouse , à la premiere procession publique. Ho , j'y ferai ce qui s'appelle une belle figure ! Je serai en robe rouge , un laquais portera devant moi deux carreaux de velours bleu , un autre avec un parasol me garantira du soleil , et mon valet de chambre , l'épée au côté , me portera la queue ; je ne crois pas qu'il soit possible de paroître en public d'une maniere plus brillante. J'ai déjà loué deux fenêtrés à la rue Boulbonne , pour que Moysssetou & vous , puissiez me voir passer. Faites agréer mes respects à Monsieur mon très-cher oncle le Sacristain , et faites-moi la justice de croire que je suis , &c.

Que l'obscurité qui a enveloppé jusqu'aujourd'hui Madame Tire-Larigo , et M. le sacristain , son frere , ne nuise pas à l'intérêt que le public doit à cette famille ; nous ne lui laisserons bientôt rien à désirer sur ce qui la concerne , ainsi que sur les soins qu'elle s'est donnée pour former le COEUR et L'ESPRIT de M. de Moyssset.

Madame Tire-Larigo ayant perdu cette lettre , M. de L. qui la trouva , y fit la réponse suivante :

Je bénis le ciel Mr. , qu'un hasard singulier ait mis en mes mains , la lettre que vous écrivez à madame Tire-Larigo , votre très-chere tante. La bonne femme ne peut apprécier au juste les bêtises que vous y avez entassées. Je veux bien me donner la peine de les relever ; de rabattre cette puérile et sotté vanité dont vous êtes bouffi ; & de vous présenter enfin à vos propres yeux , tel que vous

êtes aux yeux du public révolté , et non étonné de votre bassesse. Dès long-temps son équitable impartialité vous pesa dans sa balance , vous et les compagnons de votre honte ; votre poids fut au-dessous de zéro.

Vous avez , dites-vous , vos oreilles ! tant pis pour vous. Mille cris de haro s'élevent déjà de tous côtés ; ces signes caractéristiques vous feront reconnoître ; vous êtes perdu si vous les conservez.

Votre tendresse pour madame votre chere tante vous porte à la rassurer sur la crainte du poignard & de l'incendie dont on vous a menacé. Eh ! ne concevez pas de pareilles terreurs, madame Tire-Larigo. Qui voudroit se souiller d'un sang impur, ou réduire en cendres un avorton politique de l'espece de votre neveu ? On fait pleuvoir sur lui les traits du ridicule ; on le couvre de boue : c'est bien assez.

Oui , M. de Moysset , voilà la correction qu'on vous prépare ; voilà l'accueil qui vous attend ; vous , jouer un grand rôle ? vous , devenir un homme important ? Et où avez-vous appris , insecte microscopique , qu'une vaine décoration , une charge quelconque , pouvoit donner du relief à un paure here sans esprit, sans talens, sans mérite aucun ? Si , par un renversement inoui , par une erreur inconcevable , le Ministre suprême des lois vous élevoit jusqu'à lui , vous cédoit sa place , elle seroit dorénavant fameuse que par l'avilissement qu'elle tiendrait de vous. Un Moysset , être un homme important ! un Lartigue , un Sabalos , un Berrié , un Montané , un Demont , fi ! l'heureuse obscurité , à laquelle la nature les avoit dévoués en naissant , étoit tout ce qu'elle pouvoit faire pour eux ; leurs efforts pour en sortir,

ne font que mettre en évidence la sottise dont ils furent pétris.

De quel ton l'audacieux ose parler de ces hommes, dont le seul tort est de l'avoir pour confrère! » Ces soi-disans patriotes, dit-il, ont été souples » comme de gants; un mot les a étouffés. » Non, ils respirent encore; l'honneur, l'amour de la patrie soutiennent leur courage; fideles aux vrais principes, sensibles au tribut d'hommage que les gens de bien leur décernent : on ne les verra pas balancer entre une existence honorable et le sacrifice d'un vil intérêt. Que l'ame d'un Moysset et compagnie s'ouvre à ces basses considérations, celle d'un bon citoyen les repousse avec horreur.

« Vous irez donc la tête haute, M. de Moysset? » vous êtes tout, les autres ne sont rien ». Peut-on entendre, sans un sourire d'indignation, un méprisable vermisseau tenir ce superbe langage? Etre misérable et vil, rentres dans la poussière. Tu n'étois rien, et tu n'es rien. Un souffle peut rompre le roseau qui te sert d'appui; heureux alors si le néant te déroboit à l'opprobre qui t'est réservé. Adieu.

